

ST-ROCH No 193.

Il nous fait plaisir de produire ici le rapport annuel du secrétaire-trésorier du Conseil de St-Roch de Québec n° 193. Ce rapport, clair et précis, est la preuve d'une bonne administration.

x

Monsieur le Président,
Messieurs :

Avant de vous soumettre ce premier rapport annuel, qu'il me soit permis de vous offrir à tous mes plus sincères remerciements pour votre courtoisie à mon égard pendant ces derniers huit mois et aussi pour l'aide que vous m'avez donnée, soit directement, soit indirectement; ce qui a grandement contribué à me rendre faciles les devoirs de ma charge. Ces bons procédés, qui se sont maintenus entre tous les officiers et les membres, ont aussi heureusement contribué à la bonne administration de notre conseil, et je crois que tous vous serez satisfaits du résultat obtenu.

Comme vous le savez, la division du vieux conseil n° 29 fut décidée, en principe, en février dernier, et, la pétition des membres de St-Roch ayant été approuvée par l'Exécutif, les membres pétitionnaires s'assemblaient le 8 avril pour faire l'élection des officiers du nouveau conseil. Le 28 avril, toutes les formalités ayant été remplies, l'Exécutif émettait la charte constituant le conseil St-Roch n° 193, et le même jour, l'inspecteur général, M. C. S. O. Boudreault, était spécialement délégué, et faisait l'installation des officiers de notre conseil.

Lors de l'inauguration du conseil, nous avions 156 membres qui avaient été transférés du conseil n° 29. Depuis, le mouvement des membres a été comme suit :

Au 1er mai.....	156
Admis sur transferts gratuits	14
" " étrangers	5
Nouveaux membres admis	41
Total inscrit.....	216
De ce nombre, nous devons déduire :	
Décédés.....	3
Rayés.....	5
Transférés.....	7
Ce qui laisse, au 1er janvier 1911.....	15
membres en règle.	201

Je dois ajouter que, sur ce nombre, quatre membres seulement n'avaient pas payé leur contribution de décembre au 1er janvier; mais ils doivent s'être mis en règle depuis. Par contre, plusieurs de nos membres ont fait des paiements en avance.

Depuis sa fondation, notre conseil a tenu douze assemblées, dont huit générales et quatre du Bureau de Direction. En outre, six assemblées n'ont pu être tenues faute de quorum. A ces douze assemblées, l'assistance des officiers a été comme suit :

MM. Lessard, prés....	8
Monier, 1er vice-prés....	8
Jobin, 2me ".....	6
Gravel, sec.-trés....	12
Maily, receveur.....	12
Jobin, visiteur.....	6
St-Hilaire, visiteur....	5
Moisan, visiteur.....	3
Morency, com.-ord....	10
Beaulieu, censeur....	8
Drouin, ".....	8
Bérubé, ".....	2

En ce qui concerne la partie financière, je crois que le rapport sera aussi à votre entière satisfaction. Voici un état des opérations de la caisse générale pour les huit mois :

Mois	Recettes	Malades	Caisse Locale	Ottawa
Mai..	247.02	111.42	14.82	120.78
Juin..	245.99	24.29	14.76	206.94
Juil..	251.45	24.29	15.09	212.07
Août..	259.99	8.57	15.60	235.82
Sept..	268.23		16.09	252.14
Oct..	294.68	26.43	17.68	250.57
Nov..	259.81		15.59	244.22
Déc..	286.62	20.71	17.20	248.71

\$2113.79 \$215.71 \$126.83 \$1771.25

Les \$215.71 payés pour bénéfices en maladie l'ont été comme suit :

MM. H. Couture.....	\$10.71
A. Carboneau.....	49.29
R. Nadeau.....	25.00
H. Boisjoli.....	25.00
J. D. Gauthier.....	17.14
B. Paradis.....	15.00
D. Bérubé.....	3.57
G. St-Michel.....	14.29
J. Lachance.....	8.57
E. Bouchard.....	10.71
P. Patry.....	20.72
Art. Clavet.....	15.71

\$215.71

Pour la Caisse locale, aux \$126.83 que nous avons reçu pour commission sur la perception, nous devons ajouter la somme de \$45.00 reçue du conseil n° 29 pour notre part des fonds de ce conseil, soit un total de recettes de 171.83. Sur ce montant, nous avons payé : Pour loyer, \$24; salaire du receveur, \$39.00; salaire du secrétaire-trésorier, \$19.51; et pour diverses dépenses d'organisation et d'administration, euehre, etc, \$30.53; laissant en mains au 1er janvier une balance de \$58.83. Sur ce montant, il convient de déduire la somme de \$37.69 pour salaires dus au receveur et au secrétaire pour les trois derniers mois. Tous les autres comptes ayant été payés, ceci laisserait un montant net de \$21.14 à l'actif du conseil comme résultat de l'année 1910.

Respectueusement soumis,

J. C. GRAVEL,
sec.-trésorier.

Québec, le 9 janvier 1911.

SAINT-ANNE DE BELLEVUE.

Mardi soir, le 14 février, M. E. A. B. Ladouceur, président du Conseil de district de Montréal de l'Union St-Joseph du Canada, s'est rendu à Sainte-Anne de Bellevue pour y présider aux élections du conseil local et y faire

l'installation des officiers. Plus de cent personnes étaient présentes dans la salle municipale du joli village, et l'assemblée a été des plus enthousiastes. M. le curé Forbes a prouvé beaucoup de dévouement et d'attachement à l'Union Saint-Joseph, en assistant à la cérémonie et en prononçant un éloquent et très intéressant discours sur les affaires de la mutualité.

M. Ladouceur a présidé l'assemblée avec toutes les connaissances de la constitution et l'habileté qu'on lui connaît. Après les élections, qui ont donné lieu à des discussions courtoises mais énergiques, les nouveaux officiers ont été installés avec pompe. Tous ont reçu leur insigne des mains des dignitaires présents, et la prestation du serment de fidélité à la Société a été imposante. M. Ladouceur a été chaleureusement remercié par tous les officiers et membres du conseil local de Ste-Anne pour son beau travail relatif à l'avancement de leur cause, et tous l'ont prié de retourner souvent auprès d'eux pour activer le mouvement de la propagande.

Voici quels sont les officiers du conseil: M. l'abbé Alb. Lessard, chapelain; M. l'évangéliste Portelance, président; M. Jos. M. Lavigne, 1er vice-président; M. Donat Lauzon, 2me vice-président; M. J. A. Demers, secrétaire; M. Aquila Portelance, trésorier; M. F. A. Wattier, receveur; censeurs, MM. E. Francœur et Edmond Charlebois; commissaire-ordonnateur, M. Ferdinand Leblanc; visiteurs des malades, MM. Wilfrid Richer et Georges Auger. Délégué à la prochaine convention législative, M. Aquila Portelance.— "La Presse."

ROCHONVILLE.

A la résidence de M. Philias Maisonneuve, dimanche 19 février 1911, a eu lieu l'installation des nouveaux officiers du Conseil No 190 pour l'année 1911.

Sans être comble, la salle était assez bien remplie. C'est M. G. W. Séguin, président général, qui a procédé à l'installation et qui a apposé les insignes sur la poitrine des officiers, dont voici les noms:

Chapelain, Rév. P. Laniel; président, F. X. Trépanier; 1er vice-président, F. X. Tremblay; 2me vice-président, Louis Lafrance; secrétaire, Joseph P. Enright; censeurs, Mathias Bénard, Joseph Pilon et Sam. Pilon; visiteurs, Joseph Pariseau et J. J. Dionne; commissaire-ordonnateur, Joseph Farland.

Après l'installation, M. le Président général remercie les mem-

bres de l'avoir invité à leur installation et demande de travailler avec ardeur pour doubler le nombre de leurs membres avant la Convention. Il leur promet de leur venir en aide si nécessaire. Il demande aussi de redoubler d'ardeur pour assurer le succès du "Centin Collégial." Par l'entremise de ce sou donné mensuellement par chaque sociétaire, la société sera en mesure de munir d'une instruction solide les orphelins de sociétaires défunts.

L'orateur suivant est M. Olivier Paquette, trésorier du Conseil No 1. Il remercie les membres de l'honneur conféré au Conseil Notre-Dame d'Ottawa par cette invitation à une installation d'officiers, il encourage les membres à tenir à leur conseil et surtout à ne pas oublier le bien que fait le "Centin Collégial" pour l'instruction de nos orphelins.

Prend ensuite la parole le Rév. P. Laniel, qui, dans un très joli discours, se révèle ami sincère de l'Union St-Joseph du Canada. Il termine en exhortant les membres à rester toujours dignes de cette belle société.

M. F. X. Tremblay, 1er vice-président, en l'absence du président retenu chez lui par la maladie, remercie le Président Général et le représentant du Conseil No 1, de l'honneur qu'ils avaient accordé au conseil en assistant à cette installation.

Le secrétaire remercie également les invités et fait quelques remarques dans l'intérêt du conseil.

La fête se termina par la prière. Tous les membres présents garderont un excellent souvenir de cette soirée.

NOTRE-DAME DU LAC.

Dimanche, le 5 courant, les membres du conseil de Notre-Dame du Lac ont donné une magnifique partie de euehre. Malgré le froid et le mauvais état des chemins, il y avait foule.

La soirée a été des plus agréables. La salle des Forestiers était très bien décorée pour la circonstance.

Les membres dévoués de la société n'ont rien épargné pour rendre la soirée attrayante.

De jolis prix ont été distribués aux heureux gagnants, dont voici les noms :

Prix pour dames, Mlle Jeanne Violette ;

Prix pour messieurs, M. Omer Bouchard ;

Prix de consolation pour dames, Mlle Anna Marneau ;

Prix de consolation pour messieurs, M. Pierre Fortin.

Un bon réveillon fut servi avant le départ.

Un gros merci aux dévoués organisateurs.